

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°58-2023-058

PUBLIÉ LE 28 AVRIL 2023

# Sommaire

## **PREFECTURE DE LA NIEVRE / DIPIM-PAIME**

58-2023-04-28-00005 - Arrêté portant délégation de signature à Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre assurant l'intérim des fonctions de Sous-préfet de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire (6 pages) Page 3

58-2023-04-28-00003 - Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT (4 pages) Page 10

58-2023-04-28-00004 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-232-0348-349-354-362-363-380-75 et CAS 723. (8 pages) Page 15

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2023-04-28-00005

Arrêté portant délégation de signature à Mme  
Blandine GEORJON, Secrétaire générale de la  
préfecture de la Nièvre assurant l'intérim des  
fonctions de Sous-préfet de l'arrondissement de  
Cosne-Cours-sur-Loire

{signataire}



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

## Pôle animation interministérielle et mutations économiques

Affaire suivie par Samuel BRANDILY  
mél : pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
SP Cosne DB 8

### ARRÊTÉ

portant délégation de signature à Mme Blandine GEORJON,  
Secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre  
assurant l'intérim des fonctions de Sous-préfet de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire

-----  
Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

**VU** le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

**VU** l'organigramme de la Préfecture de la Nièvre ;

**VU** les décisions préfectorales portant affectation des secrétaires généraux de sous-préfecture ;

**SUR** proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre,

Préfecture de la Nièvre  
Tél 03 86 60 70 80  
Courriel [courrier@nievre.pref.gouv.fr](mailto:courrier@nievre.pref.gouv.fr)

## ARRÊTE

### ARTICLE 1:

Délégation de signature est conférée à **Mme Blandine GEORJON**, Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre qui est chargée de l'intérim des fonctions de Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire pour la période du mardi 2 mai 2023 au mardi 8 mai 2023, pour assurer, sous l'autorité du Préfet et dans la limite de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire, l'administration préfectorale en ce qui concerne les matières énumérées ci-après :

#### I – Arrondissements de COSNE-COURS-SUR-LOIRE

##### POLICE GÉNÉRALE :

- \* octroi de l'assistance de la force publique pour l'exécution des jugements d'expulsion,
- \* autorisations de poursuites par voie de vente,
- \* protocoles d'accord de prévention des expulsions locatives,
- \* autorisations de fermeture tardive de débits de boissons,
- \* fermetures administratives d'une durée inférieure à 3 mois, prononcées à l'encontre des débits de boissons,
- \* délivrance des cartes d'identité des maires et adjoints,
- \* récépissés de déclarations de revendeurs d'objets mobiliers,
- \* convocations des commissions médicales des permis de conduire de l'arrondissement,
- \* attestation de délivrance initiale de permis de chasser,
- \* agréments de gardes particuliers,
- \* reconnaissance de l'aptitude technique des gardes particuliers,
- \* opérations funéraires :
  - autorisations de transport de corps en dehors du territoire métropolitain,
  - habilitations dans le domaine funéraire (loi n° 93-23 du 8 janvier 1993),
  - inhumations et crémations hors délais,
  - inhumations sur propriétés privées.
- \* réglementation de la publicité par panneaux, affichages et enseignes, notamment :
  - constitution de groupes de travail intéressant une commune ou un groupement de communes des arrondissements en vue de délimiter les zones de publicité autorisée, restreinte ou élargie,
  - mise en œuvre des sanctions administratives en lieu et place du maire si ce dernier n'a pas engagé de procédure,
- \* signature de tous les actes concernant la commission de sécurité d'arrondissement,
- \* signature des conventions entre l'État et les polices municipales de l'arrondissement,

##### ADMINISTRATION LOCALE :

- \* délivrance des reçus de dépôt et des récépissés définitifs des déclarations de candidatures, déposées à la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire, dans le cadre des élections municipales,
- \* acceptation de démissions des adjoints aux maires de l'arrondissement,
- \* dans le cadre du contrôle de la légalité des actes des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des établissements publics locaux : tout acte ou correspondance relatif au contrôle administratif des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des établissements publics locaux à l'exclusion du déferé devant le tribunal administratif et de la saisine de la chambre régionale des comptes ;
- \* substitution au maire dans les cas prévus par les art. L 2122-34 et L2215-1 du code général des collectivités territoriales,
- \* associations syndicales autorisées :
  - arrêtés portant constitution et dissolution d'associations syndicales autorisées,
  - approbation des marchés de travaux,
  - contrôle des budgets et comptes et, le cas échéant, règlement des budgets.
- \* arrêtés portant création de la commission syndicale prévue aux articles L 5222-1 du code général des collectivités territoriales (biens et droits indivis entre plusieurs communes des arrondissements),

- \* convocation des électeurs pour désigner la commission syndicale en application de l'article L 2411 du code général des collectivités territoriales (commission syndicale de section de communes),
- \* création de syndicats intercommunaux et de communautés de communes ne comprenant que des communes de l'arrondissement et modification des conditions de fonctionnement de ces syndicats et communautés,
- \* signature de toutes les conventions concernant la télétransmission des documents des collectivités par l'intermédiaire du logiciel ACTES.
- \* désignation, au sein des comités des caisses des écoles des communes, des personnes dont le choix est laissé à l'appréciation du Préfet,
- \* nomination des membres des commissions de contrôle des communes de l'arrondissement lors de l'établissement des listes électorales,
- \* vente et changement d'usage de bien d'une section de commune : convocation des électeurs (art. L 2411-16 du code général des collectivités territoriales),
- \* enquêtes administratives en vue de modifier les limites territoriales des communes ou d'instituer une commission syndicale si le projet concerne le détachement d'une section de commune ou d'une partie du territoire d'une commune,
- \* arrêtés de paiement du fonds de compensation de la TVA ainsi que les ordres de paiement établis à l'appui de ceux-ci,
- \* attestations de dépôt de dossiers au titre du FNADT,
- \* délivrance d'accusés de réception de dossier complet pour la DETR,
- \* conventions Petites villes de demain et délimitation des périmètres d'opération de revitalisation de territoire (ORT) de l'arrondissement,
- \* réorganisation foncière, remembrement rural et réglementation du reboisement :
  - tous arrêtés sauf ceux portant affectation d'autorisation de programme et d'engagement de dépenses.
- \* bons de commande, contrats, conventions et marchés n'excédant pas le seuil de passation des marchés publics des crédits de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire,
- \* pièces de liquidation des dépenses des crédits relevant de la sous-préfectures de Cosne-Cours-sur-Loire,
- \* gestion courante du personnel (ordres de mission, autorisations exceptionnelles d'utilisation du véhicule personnel, attestations de déplacements...),
- \* réceptionnés de déclarations d'associations.

## II - Arrondissement de NEVERS

- \* arrêtés de paiement du fonds de compensation de la TVA ainsi que les ordres de paiement établis à l'appui de ceux-ci.

## III – Arrondissement de Clamecy

- \* octroi de l'assistance de la force publique pour l'exécution des jugements d'expulsion,
- \* protocoles d'accord de prévention des expulsions locatives,

## **ARTICLE 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Blandine GEORJON**, sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire par intérim, délégation de signature est consentie à **Mme Mélanie MERLIN**, secrétaire générale de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire pour les matières suivantes :

### **POLICE GÉNÉRALE :**

- \* autorisations de fermeture tardive de débits de boissons,
- \* réceptionnés de déclarations de revendeurs d'objets mobiliers,
- \* convocations des commissions médicales des permis de conduire de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire,
- \* attestations de délivrance initiale du permis de chasser,
- \* agréments de gardes particuliers,
- \* reconnaissance de l'aptitude technique des gardes particuliers,
- \* opérations funéraires :

- autorisations de transport de corps en dehors du territoire métropolitain,
- habilitations dans le domaine funéraire (loi n° 93-23 du 8 janvier 1993),
- inhumations et crémations hors délais,
- inhumations sur propriétés privées,
- \* signature de tous les actes concernant la commission de sécurité de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire.

#### ADMINISTRATION LOCALE :

- \* délivrance des reçus de dépôt et des récépissés définitifs des déclarations de candidatures, déposées auprès de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire, dans le cadre des élections municipales,
- \* délivrance d'accusés de réception de dossier complet pour la DETR,
- \* attestations de dépôt de dossiers au titre du FNADT,
- \* bons de commande, contrats, conventions et marchés n'excédant pas le seuil de passation des marchés publics des crédits de la sous-préfecture de Cosne-Cours-Sur-Loire,
- \* pièces de liquidation des dépenses des crédits relevant de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire,
- \* gestion courante du personnel (ordres de mission, autorisations exceptionnelles d'utilisation du véhicule personnel, attestations de déplacements...),
- \* récépissés de déclarations d'associations

#### ARTICLE 3:

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Mme Blandine GEORJON**, sous-préfète par intérim et de **Mme Mélanie MERLIN**, secrétaire générale de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire, délégation de signature est conférée à **Mme Claudie KUBICA**, pour les matières énumérées à l'article 2 pour l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire, à l'exception des bons de commande, contrats, conventions et marchés n'excédant pas le seuil de passation des marchés publics des crédits et de la gestion courante du personnel (ordres de mission, autorisations exceptionnelles d'utilisation du véhicule personnel, attestations de déplacements...).

#### ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Mme Blandine GEORJON**, de **Mme Mélanie MERLIN**, et de **Mme Claudie KUBICA**, délégation de signature est conférée à **Mme Annie DI POL**, pour les matières énumérées à l'article 2 pour l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire, à l'exception des bons de commande, contrats, conventions et marchés n'excédant pas le seuil de passation des marchés publics des crédits et de la gestion courante du personnel (ordres de mission, autorisations exceptionnelles d'utilisation du véhicule personnel, attestations de déplacements...).

#### ARTICLE 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Blandine GEORJON**, sa suppléance sera assurée par **Mme Cyrielle FRANCHI**, sous-préfète de Clamecy. Celle-ci exercera les compétences qui se rattachent aux fonctions de Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et bénéficiera des délégations de signature correspondantes, définies par le présent arrêté.

#### ARTICLE 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Mme Blandine GEORJON**, sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, et de **Mme Cyrielle FRANCHI**, sous-préfète de Clamecy, **Mme Yosr KBAIRI**, sous-préfète de Château-Chinon exercera les compétences qui se rattachent aux fonctions de sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et bénéficiera des délégations de signature correspondantes définies par le présent arrêté.

**ARTICLE 7 :**

Le présent arrêté prend effet à compter du 2 mai 2023 et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

**ARTICLE 8 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 9 :**

Mme la secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, Mme la sous-préfète de Château-Chinon, Mme la sous-préfète de Clamecy et les agents concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 28 AVR. 2023  
Le Préfet,

Daniel BARNIER





ESDS SVA 3 C

# PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2023-04-28-00003

Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

{signataire}



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

## Pôle animation interministérielle et mutations économiques

Affaire suivie par Samuel BRANDILY  
pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
CHORUS DT DB 13

### ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés  
d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

-----  
Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

**VU** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

**VU** le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

Préfecture de la Nièvre  
Tél. 03 86 60 70 80  
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

**VU** le décret du 14 avril 2023 portant nomination de **Mme Magalie MALERBA** en qualité de sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire ;

**VU** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

**VU** les décisions préfectorales portant affectation du directeur, des chefs de pôle, des chargés de mission et agents de la Préfecture ;

**SUR** proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre,

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés dans le tableau ci-après, à l'effet de valider les ordres de mission, les états de frais, et les relevés d'opération dans l'application Chorus DT concernant les frais de mission et de formation, dans le périmètre respectif indiqué sur le tableau ci-joint.

### **Article 2 :**

Le présent arrêté prend effet à compter du 9 mai 2023 et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **Article 4 :**

Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, M. le Directeur du Secrétariat Général Commun du département de la Nièvre, Mme la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations par intérim, M. le directeur départemental des territoires et tous les agents visés à l'annexe du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le **28 AVR. 2023**

Le Préfet

Daniel BARNIER

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire(s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
<b>Secrétariat de M. le Préfet</b>			
M. Daniel BARNIER Préfet de la Nièvre	Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO	M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Préfet
<b>Secrétariat de Mme la Secrétaire Générale</b>			
Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale	M. Olivier METENIER	M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Secrétaire générale
<b>Secrétariat de M. le Directeur des services du Cabinet</b>			
M. Yann SATURNIN de BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet	M. Olivier GAUDRY	Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Directeur des services du Cabinet
<b>Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Château-Chinon</b>			
Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon	Mme Marion GODARD	M. Julien ANOTO Mme Stéphanie BONNOT	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Château-Chinon
<b>Secrétariat de M. le Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire</b>			
Mme Magalie MALERBA, Sous-préfète de Cosne-Cours-Sur-Loire	Mme Christelle MILLET	Mme Mélanie MERLIN	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire
<b>Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Clamecy</b>			
Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy	Mme Priscilla BERNARD	Mme Mélanie MERLIN	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Clamecy

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire (s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
<b>Secrétariat général commun départemental</b>			
M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD  Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Valérie HOUARD, Cheffe du bureau Gestion financière Référénte Chorus DT		- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais - Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement - Dotation des enveloppes de moyens
M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD  Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Nathalie GAUDRY Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY Mme Alicia BARDON Référéntes Chorus DT	Mme Nathalie GAUDRY Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY Mme Alicia BARDON Référéntes Chorus DT	- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais - Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement
M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD  Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Frédérique DEGAS Cheffe du bureau patrimoine et logistique	Mme Catherine CARVALHO Adjointe à la cheffe du bureau patrimoine et logistique	- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais
M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD  Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Séverine DOURTHE Adjointe à la cheffe du bureau des ressources humaines	Mme Deborah MARKOVIC Cheffe du bureau des ressources humaines	- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais
M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD  Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	M. Damien VIALON Chef du SIDSIC		- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais

-2/2-

# PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2023-04-28-00004

Arrêté portant délégation de signature pour  
l'exécution des dépenses, la saisie des  
demandes d'achat et la constatation des services  
faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les  
BOPs

111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-2  
16-217-232-0348-349-354-362-363-380-754-843  
et CAS 723.

{signataire}



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Pôle animation interministérielle  
et mutations économiques

Affaire suivie par Samuel BRANDILY  
pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
SG CHORUS FORMULAIRE DB 19

## ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat  
et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE  
sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-232-0348-349-354-362-363-380-  
754-843 et CAS 723.

-----  
Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

**VU** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

**VU** le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

**VU** le décret du 14 avril 2023 portant nomination de **Mme Magalie MALERBA** en qualité de sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire ;

**VU** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

**VU** les décisions préfectorales portant affectation du directeur, des chefs de pôle, des chargés de mission et agents de la Préfecture ;

**Sur proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre ;**

Préfecture de la Nièvre  
Tél 03 86 60 70 80  
Courriel : courriers@nievre.pref.gouv.fr



## ARRÊTE

### Article 1 :

Délégation de signature est donnée aux membres du corps préfectoral et aux agents mentionnés dans le tableau ci-après pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE au titre des BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-232-0348-349-354-362-363-380-754-843 et CAS 723.

### Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 9 mai 2023 et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

### Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### Article 4 :

Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, M. le Directeur du secrétariat général commun du département de la Nièvre, Mme la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations par intérim, M. le directeur départemental des territoires et tous les agents concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 28 AVR. 2023

Le Préfet,

  
Daniel BARNIER

**ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE (montants HT)**

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
<b>Centres Prescripteurs Résidences</b>			
<b>Résidence du Préfet</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
<b>Résidence de la Secrétaire Générale</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
<b>Résidence du Directeur des services du Cabinet</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence < à 5 000 €)	M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Château-Chinon</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Stéphanie BONNOT
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Clamecy</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Priscilla BERNARD
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Cosne-sur-Loire</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Magalie MALERBA Sous-préfète de Cosne-Cours-Sur-Loire		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET

<b>Secrétariat général commun (SGC)</b>				
Décisions de dépenses 20 000 €	M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD			Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Amélie DUCROT, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
Décisions de dépenses 20 000 €	Mme Catherine PHAM Directrice adjointe du SGCD			
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Mariétou SALL Achats approvisionnement Gestion des marchés passation – suivi exécution			
<b>Bureau des Ressources Humaines</b>				
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Deborah MARKOVIC Cheffe du bureau des Ressources humaines			
Décisions de dépenses < à 2 000€	Mme Séverine DOURTHE, Adjointe à la Cheffe de bureau Mme Audrey AMANT			
<b>Bureau gestion financière</b>				
Décisions de dépenses < 2 000 €	Mme Valérie HOUARD Cheffe du bureau de la gestion financière			
Décisions de dépenses < à 2 000 €				
<b>Bureau patrimoine et logistique</b>				
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Frédérique DEGAS Cheffe du bureau patrimoine et logistique			Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Catherine CARVALHO Adjointe à la Cheffe de bureau			
<b>Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC)</b>				
Décisions de dépenses < à 2 000 €	M. Damien VIALLO Chef du SIDSIC			Saisie des DA et constatation des SF par M. Damien VIALLO

<b>Secrétariat général commun (SGC)</b>				
Décisions de dépenses < à 2 000 €				
<b>Direction du Pilotage Interministériel (DIPIM)</b>				
<b>Pôle animation interministérielle et mutations économiques (PAIME)</b>				
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire Générale			Saisie des DA et constatation des SF par Mme Martine TORRES
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD Directeur DIPIM			
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Martine TORRES Cheffe du Pôle Animation interministérielle et mutations économiques			
<b>Pôle investissement et cohésion des territoires (PICT)</b>				
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale			Saisie des DA et constatation des SF par M. Patrick DOUBLOT ou Mme Pascale RIMBAULT ou Mme Anaïs EDELBLOUT
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD Directeur de la DIPIM			
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Chantal GUILLIEN Cheffe du pôle Investissement et cohésion des territoires			

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
<b>Services du Cabinet</b>			
<b>Bureau de la communication et de la représentation de l'Etat</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN, Directeur des Services du Cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Emmanuelle WIBER Cheffe du bureau de la communication et de la représentation de l'Etat par intérim		
<b>Garage</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN, Directeur des Services du Cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
Décisions de dépenses < à 150 €	M. Luc GIANESELLI Chef du garage		
<b>Bureau des sécurités</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON, M. Alexandre TOUTTAIN ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO
Décisions de dépenses < à 500 €	Mme Anne-Marie AUBERT Cheffe du bureau des sécurités		FIPD : Mme Anne-Marie AUBERT, Mme Catherine ZALIVADNI, Mme Marie-Laure LALLEMENT ou Mme Laura GIRAULT

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
<b>Direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL)</b>			
<b>Bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale	- M. Alain CREUZET, Chef du bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées, - M. Marc CHAMPAGNAT, Adjoint au Chef de bureau ou - Mme Marie-Madeleine PARAY, Responsable du pôle élections et activités réglementées	Saisie des DA et constatation des SF par - M. Alain CREUZET, - M. Marc CHAMPAGNAT  - Mme Marie-Madeleine PARAY - Mme Nadine LAROSE - Mme Florence HILAIRE
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL		
Dotations et avances aux collectivités	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA en masse et constatation des SF par Mme Nicole GRAILLOT ou Mme Florence HILAIRE
<b>Centre d'expertise et de ressources des titres CNi-passeports (CERT)</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		Saisie des DA par Mme Laurence DUFOUR ou Mme Annick DESCHAMPS
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL		
<b>Bureau de l'immigration et de l'intégration</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par M. Fabrice SAUVEGRAIN, Mme Christine AUROUSSEAU, Mme Emilie DUPONT, ou Mme Anne-Laure BAUJARD
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL	M. Fabrice SAUVEGRAIN, Chef du bureau de l'immigration et de l'intégration Mme Christine AUROUSSEAU, adjointe au chef de bureau, Mme Emilie DUPONT ou Mme Anne-Laure BAUJARD	

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
<b>Services administratifs de la sous-préfecture de Château-Chinon</b>			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon	Mme Marion GODARD, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Château-Chinon	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Mme Stéphanie BONNOT
Pièces de liquidation des dépenses			
<b>Services administratifs de la sous-préfecture de Clamecy</b>			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy	Mme Mélanie MERLIN Secrétaire générale des sous-préfectures de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Priscilla BERNARD
Pièces de liquidation des dépenses			
<b>Services administratifs de la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire</b>			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	Mme Magalie MALERBA Sous-préfète de Cosne-Cours-Sur-Loire	Mme Mélanie MERLIN, Secrétaire générale des sous-préfectures de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET
Pièces de liquidation des dépenses			